L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 18 AVRIL 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $2, $3 et $4 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4 avril—

A. S. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèques de $200 à $50,000.
20 déc—6m

À LOUER.

À LOUER—La Boulangerie avec deux fours bon état, 128 rue Marais, très bien située et en vente à un prix modéré. Pour les conditions, s'adresser No 41 Nord Remparts.
31mars—15j

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de vente pour épicerie pour grocerie ou magasin. S'adresser No 137 rue St. Pierre.
24mars—1m.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Léon Lippman et Mme Isaac Picard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23 326—Division E.
—Attendu que Samuel Lippman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thérèse Lippman, épouse décédée de feu Léon Picard, décédée intestat; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 avril—17 21 26

Succession de Susannah O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 22 974—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en existe) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Burns, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 avril—15 20 24

Succession de Mary Buckley Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 23,766—Division C.
—Attendu que Félix Mullen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Buckley Mullen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui sont en droit de concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—14 18 22

Succession de Henry F. Requier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,435—Division E.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en existe) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen Norton, veuve de Henry F. Requier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 avril—15 20 24

Succession de Mme J. C. Rozada.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,716—Division E.
—Attendu que Joseph M. Rozada a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme J. C. Rozada décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—14 18 22

Succession de W. H. H. Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,744—Division E.
—Attendu que Emma E. Smith, veuve de W. H. H. Brooks, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu W. H. H. Brooks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—11,15 20.

Succession de John Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 23,054—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Brandin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 avril—10 15 19

Succession de Simon Chas. Gautran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23 721—Division B—
Attendu que Ernestine Fardy, veuve de Simon Chas. Gautran, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Chas. Gautran décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 avril 10 15 19

AVIS AUX CREANCIERS

H. Gresch, J & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19 625—Division A
—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Oscar Mathonneau, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—13 18 22

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph E. Comes vs ses créanciers—No 23,506—Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de ce dit pétitionnaire Joseph E. Comes soit convoquée et cette partie vant John R. Ledger notaire, 5 cour Royale, en cette ville, le 5 MAI 1888, 2ème jour d'avril 1888, à 11 heures A. M., dans le but de conférer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un sursis, et que l'A. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2mars—30 av 28 avril

Chas. Van Benthuysen vs ses créanciers.

Notice is hereby given that a final account has been filed in the above entitled and numbered cause by the undersigned, as Trustee, and that the same will be taken up for homologation and confirmation by the Court on the 14th day of May, 1888, at 10 o'clock A. M., when and where all persons interested may appear and show cause, if any they have, why said account should not be approved and the Trustee discharged from his trust.
Grunebaum Bros. Trustee, 1 Crescent Belt Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22 728—Division A.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught, syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—11 15 20

Succession de W. H. Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,744—Division E.
Attendu que Emma E. Smith, veuve de W. H. H. Brooks, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu W. H. H. Brooks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—11,15 20.

Succession de John Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 23,054—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Brandin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 avril—10 15 19

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1869, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple sont fixés aux époques suivantes, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ces dernières années, ont gagné une telle popularité, et que la sécurité, la bonne foi vis-à-vis de toutes les parties, sont assurées à la Compagnie, et que nous avons, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MAI 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement

DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de...	20,000..	20,000
1 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation...	$300..	$30,000
100 ...	200..	20,000
100 ...	100..	10,000
1000 ... de terminaison	50..	50,000
1,179 Lots s'élevant à.....		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture en lettre distincte et la *Signature lisible*. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Adresser vos lettres enregistrées

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des Généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté avec laquelle a la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous des contrefaçons et des pseudonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la propriété de valeur connue sous le nom de "Presse à Coton Mississippi", avec presse à vapeur, machines et accessoires, dans le carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse.

—ET—

Une propriété de valeur, bâtisse connue sous le nom de "Branch Cotton Press" ou "Branch Warehouse", dans le carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Religieuse et St-Jacques.

Henry Trémoulet, agent, vs. R. N. Lewis et William Lynd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,666—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré d'Ilet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de "Mississippi Cotton Press" ainsi que la presse à vapeur, machines et accessoires et tous les droits, passages, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse, lequel carré d'Ilet mesure trois cent dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de façade de chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade sur chacune des rues Market et Religieuse. Le tout conformément à un plan dressé par James Gallier, architecte, en date du 5 février 1843, déposé en l'étude de H. B. Conea, notaire en cette ville.

2° Et aussi un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue sous le nom de Branch Cotton Press ou Branch Warehouse et tous les droits, passages et servitudes qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse et St-James; ladite portion de terre comprend la moitié du dit carré en mesure conformément au plan ci-dessus mentionné, deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade sur Market; cent cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de façade sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes du côté de la rue St-James.

Étant les mêmes propriétés acquises par Robert N. Lewis et William Lynd de la veuve J. B. Letoray et autre, selon l'acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884, titre enregistré, bureau des transferts, livre 119 folio 573.

Saisies dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant une somme suffisante pour payer la réclamation du plaignant soit neuf mille deux cent six-huit dollars ($9215.00) avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 13 juin 1887 jusqu'à paiement. Cinq pour cent sur le dit montant du principal avec intérêt pour honoraires d'avocat, le coût et les frais de procès et de vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur les dites propriétés.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de l'enchère) le paiement de quatre certaines billets à ordre, chacun pour la somme de neuf cent quatre vingt dix-neuf 63/00 dollars ($899 63) tous datés le 11 juin 1884 et payables quatre ans après date à Hannon des Citoyens de la Louisiane et portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, titre par date Lewis et William Lynd à leur ordre et par eux endossés et garantis par hypothèque du vendeur sur les propriétés concurremment avec le réalisé de la vente demeurant en vertu d'un acte pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884.

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a), comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—mai 1,8,15,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Baron vs Emile B. Chevalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,244.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 58, nouvelle numérotation, bornée par Valence, Cadiz et Walet et la Fleuve, mesurant cent vingt pieds de face à la rue Water, la même façade au Fleuve, ledit cent vingt pieds de la ligne qui y est adjacente, la balance du dit Ilet, la même façe de sur la rue Cadiz; ensemble avec droits d'accès sur la dite rue.

Acquis par le Dr. L. H. Pilié par acte en partage avec John T. Michel, conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire en cette ville, en date du 21 décembre 1870 dûment enregistré au bureau des transferts livre 98, folio 310.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 avril—19 25—mai 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Graver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 026—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 mars 1888 et signé le 4 avril 1888 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet loué par les rues Champs Elysées, Gaiety, Lafayette et Bienville et désigné sous le numéro Ilet, sur un plan dressé par Louis Pilié, voyer, le 9 janvier 1827 et enregistré au bureau du greffier de la paroisse Terrebonne, livre G. G., folio 622 et suiv.

Le 29 mars 1886 Hilaire Grimbel et Marionneau, par acte pardevant André Hero Jr., notaire, ont vendu un tiers à Leo Leblanc, mais par cette parade N. B. Tristan, notaire, le 29 mars 1888, Leo Leblanc a retrocédé cet tiers à Olivier Marionneau, gérant de Hilaire Grimbel & Cie. et Henri Groebel et Olivier Marionneau.

Vente: Ameublement des biens sur la dite plantation

Sucrerie: magasin à sucre, écurie, huit cabanes simples, trois doubles, résidence, cuisine et dépendances, machine à desséchement complète, chaudières, fourneaux, cheminées, fèves assez pour nourrir jusqu'à la nouvelle récolte, 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à bagasse, 3 moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a 70 acres de plant de cannes, 10 acres ensemencés en maïs, 40 acres sol de deux ans, 21 jeunes mulets.

Conditions—Un quart en plus comptant; le reste à un crédit de un, deux et quatre ans en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente portant hypothèque spécial et bien du vendeur avec l'acquéreur d'intérêt, dû et payable tous les ans à échéance et 8 pour cent par an après maturité avec la clause de rigueur pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites. L'acquéreur devra assurer les bâtisses et les améliorations pour le montant de la somme à crédit et transférer la police au vendeur. Ce dernier payera toutes taxes de paroisse et municipales de l'année 1888.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier Marionneau, syndic des créanciers de Henry Groebel & Cie. et Henry Groebel et Olivier Marionneau.
3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Bexach vs Mary Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No. 23,036—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci dessous décrite. à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Joseph, New Levee, North Market et Tchoupitoulas, désignés comme lots C et D. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble le lot C, mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le lot D mesure 41 pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le tout plus ou moins et conformément à un plan réservé fait par Stewart & Hoffman, arpenteurs, en date du 21 avril 1886.

Les améliorations consistent en un édifice en briques à deux étages, portant les Nos 70 et 72 rue St Joseph.

Conditions—Comptant. — L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les dites propriétés à la vente.

Acte de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris le paiement des taxes dues en 1887.

10 avril—10 17 24—mai 1 8 15 22

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme M. Foucier.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans — Division D — No 23,089

PAR E. CURTIS, encanteur, bureau No 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., Hon N. H. Rightor, Juge, en date du 9 avril 1888, je vendrai à l'encan, LUNDI, 23 avril, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin des rues St André et Claiborne, les biens ci-dessous désignés:

Un lot de meubles de ménage et effets mobiliers selon inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

13 avril 13 15 22

PAR LE CONSTABLE.

Pascal Lapuyade contre Jean Barthe.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10 414—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la résidence du plaignant, empêchée, Place de Jean Clay, et Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq vaches, un taureau, une génisse, une jument, deux mules à tirer, deux chevaux de harnais, une charrette à provisions, une balance, une charrette à lait et un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Consulté de la Deuxième Cour de Cité.
Gavil—9 12 18.

Héritiers de Edwin A. Johnson vs Remy Kyle, Joseph Kyle et Cécilia Kyle, héritiers de Emily Kyle.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos. 13,105—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Roller, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, LUNDI, 16 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé dans le premier district de cette ville, carré d'Ilet primitivement No 28 aujourd'hui 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido, Rochebleue. Le dit terrain est désigné par le lot 205 et un plan de subdivision dudit carré en 34 terrains, par A. de Armas, sous voyer de la ville, en date du 6 avril 1865 et annexé pardevant Jean Claude, notaire, et faisant partie d'un acte de dépôt pardevant le soussigné, notaire, en date du 15 juin 1885 et mesurant 20 pieds 3 pouces de façade sur Tonti et 100 pieds de face à la rue Thalie. 27 pieds 9 pouces de largeur derrière sur 30 pieds de profondeur, de plus 10 pieds de la rue Thalie, 27 pieds de profondeur, de plus 10 pieds de la rue Thalie, 27 pieds de profondeur, de plus 10 pieds de la rue Perdido, 27 pieds de profondeur, de plus 10 pieds de la rue Rochebleue. Le dit terrain est vendu sujet à un bail à loyer à Marie Thérèse Gravier, épouse de Jean Claude, en date du 10 avril 1885, et expirant le 1er octobre 1888, au bureau des titres, à Bâton Rouge.

À la Passe Christian, Miss.

Plusieurs morceaux ou parcelles de terre situés dans le comté de Harrison, État du Mississippi, avec jouissance à la Passe Christian, et Pass Christian, sur une ligne de la Nouvelle-Orléans et Mobile, et à la date de la vente, depuis les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Les dits lots se touchent et ayant une façade chacun d'un demi-arpent plus ou moins sur 1 arpent de profondeur, et mesurant 40 pieds à la ligne de la démolition de la Section No 25 avec les profondeurs comme suit entre lignes parallèles:

Le No 1, 17 arpents—No 2, 17 1/4 arpents—No 3, 17 1/2 arpents—No 4, 18 arpents—No 5, 18 1/2 arpents—No 6, 19 arpents—No 7, 19 arpents et No 8, 19 1/4 arpents, tous anglais, ayant la même propriété acquise par Mme M. Stewart de Mme Kate L. Stapleton et autres, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 24 mai 1877, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au jour de la vente et le reste à un et deux ans avec intérêts à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garantie usitées en pareille spéciale et privilège de vendeur, transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs auront à payer pour l'année courante 1888, en sus du prix de leurs enchères et feront un dépôt de 10 pour cent au jour de la vente.

Actes de vente passant Alphonse V. Philippe, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 avril—10 15 22 29—mai 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur l'avenue St. Charles, un confortable cottage, pour bâtir, dans la partie de la Nouvelle-Orléans, 96 x 150 pieds de face à l'avenue St. Charles, 66 1/2 x 192 pieds face à l'avenue de la Louisiane.

Succession Samuel P. Blanc, décédé.

A l'encan, avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 72 rue St Charles—LE SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de l'ordonnance de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du 27 mars 1888, dans l'affaire de la succession de Samuel P. Blanc, décédé, il a l'encan il sera vendu:

SUR LA AVENUE ST-CHARLES.

1° Tous terrains de valeur, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'Avenue St Charles, les rues Carondelet, Tchoupitoulas et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 1, 2 et 3 qui se touchent et mesurent ensemble 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds, bien élevés et bien situés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt de chaque échéance, hypothèque spécial et le privilège du vendeur, ainsi que toutes les clauses ordinaires de garantie. 10 pour cent de plus au jour de la vente. Les frais de l'acquéreur seront en sus, en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
18mars—18,25—1,8,15,21avril

PAR B. ONORATO.

Succession de Mme Emilia Charbonnet, veuve de Joseph Liado.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans "Division A" —No 22,385.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A, daté le 23 mars 1888, il sera vendu à l'encan les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 203, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hartras, Dumaine Royale et Nos Aude, mesurant 30 pieds de face à la rue de Hartras sur 160 pieds de profondeur. Toutes mesures linéaires.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages recouvertes en ardoises avec véranda en fer, ayant au rez-de-chaussée une grande chambre, qui sert maintenant de pharmacie une petite chambre au fond et un corridor; au second étage, salons doubles, 2 chambres à coucher et galerie derrière; au troisième étage, salon, 2 chambres à coucher, cabinet et galerie derrière. Des dépendances ayant 3 chambres au rez-de-chaussée et trois à l'étage supérieur.

Dans la cour un aquarium, vignes, jardin avec fleurs, lavoir, pompe, cuisine, puits, citernes et lieux d'aisance.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet d'assemblement No 315 borné par les rues Ursulines, Hôpital, Tonti et Rocheblave, mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur et portant le numéro municipal 411 rue des Ursulines.

Les ameliorations comprennent un cottage simple ayant 2 chambres, 2 cabinets et galerie derrière, cuisine ayant 2 chambres, citerne et lieux d'aisance.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St Philippe, désigné comme lot No 6 de l'Ilet K sur le plan de Duffigny Pilié, voyer, en date du 9 avril 1832, et sur un autre plan dressé par Louis A. Pilié, voyer, date le 30 septembre 1880, de nouveau numéroté, notaire Charles Gardes, comme plan No 61. D'après le dernier plan mentionné, le dit lot mesure, en ligne droite, sur la rue Dumaine, 32 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage de deux étages recouvert en ardoises, rentre de la rue, ayant 2 chambres au rez-de-chaussée et deux à l'étage supérieur, cuisine, lieux d'aisance. Le hangar faisant partie du cottage est actuellement loué.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le balance à un et deux ans à partir de la date de l'adjudication, en billets à ordre des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usitées en pareil cas, sous réserve de l'usufruit de la veuve Jean Claude Liado, sur le dit lot de terre, et